



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 4 MARS 2019

1° Avis sur le SCoT du Chablais:

Monsieur le maire présente le dossier de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais soumis à la consultation des personnes publiques associées et, prochainement, à enquête publique.

Les membres titulaires du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais ont débattu et validé le SCoT le 14 février dernier. Il convient par conséquent d'instaurer un échange au sein des conseils municipaux après présentation des divers documents (rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durables, document d'orientation et d'objectifs et document d'aménagement artisanal et commercial).

Les membres présents au conseil municipal ont réagi sur différents sujets impactant plus particulièrement la commune de Perrignier. Au terme de ce débat, il est proposé de valider le SCoT tel qu'il a été arrêté par les membres titulaires du SIAC et de formuler un avis par écrit à joindre à la consultation des personnes publiques associées.

2° Demandes de subventions:

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil l'autorise à solliciter les subventions suivantes:

- auprès de la Région pour divers aménagements à la nouvelle école élémentaire (mobilier des classes et de restauration, aménagement numérique, aménagement chaufferie),
- auprès du Département pour les travaux de sécurisation à Brécorens et aux abords de la nouvelle école.

3° Convention de participation de Thonon Agglo aux frais de portage de l'EPF74:

Monsieur le maire informe le conseil que l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement urbanistique des Varchères sera portée par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie en collaboration avec Thonon Agglo.

De ce fait, il présente le projet de convention à passer avec Thonon Agglo par laquelle cette dernière s'engage à prendre en charge une partie des frais de portage de cette opération que la commune versera à l'EPF74.

Le conseil approuve cette convention et autorise le maire à la signer.

4° Versement d'une subvention au CSL Perrignier:

Après avoir pris connaissance de la demande de subvention du CSL Perrignier, le conseil décide d'accorder à l'association une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000 €.

5° Création de postes saisonniers au sein des services municipaux:

Afin de faire face à l'accroissement saisonnier d'activité conjugué aux absences pour congés annuels des agents, le conseil décide de créer 2 postes saisonniers aux services techniques et 1 à la médiathèque, pour les mois de juillet et août 2019.

Distribution des sacs poubelles:

La distribution des sacs poubelles se fera au hangar municipal les samedi 23 et 30 mars 2019 de 8H30 à 12H.

Nettoyage de printemps:

L'opération nettoyage de printemps aura lieu le samedi 30 mars 2019. RV à 9H devant la mairie pour les bénévoles souhaitant participer.